

## Suisse

### Historique

Le projet politique national suisse de la santé est né en 1998 de l'initiative du Département fédéral de l'intérieur et des directeurs cantonaux des affaires sanitaires. En automne 1998, le Département fédéral de l'intérieur (DFI), et la Confédération suisse des directeurs des affaires sanitaires, aujourd'hui Conférence suisse des directrices et directeurs de la santé, CDS<sup>244</sup> se sont fixés pour objectifs l'harmonisation des politiques de santé de la Confédération et au sein des cantons. Deux objectifs ont été mis en avant :

- le renforcement et l'amélioration de la santé de la population, et
- la réduction des différences d'état de santé entre les différentes couches sociales.

Les décideurs politiques des cantons et de la Confédération décidèrent, en 1999, de créer un Observatoire suisse de la santé afin de traiter les données de santé, et en 2000, de développer des processus politiques concrets dans les trois thèmes considérés comme prioritaires :

- santé psychique,
- empowerment de la population,
- critères de la planification de l'offre.

La Politique nationale suisse de la santé était composée, de 1999 à fin 2003, de trois organes : un groupe de pilotage paritaire composé de représentants des cantons et de la Confédération, une Direction de projet administrativement rattachée à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et l'Observatoire suisse de la santé (Obsan)<sup>245</sup>, basé à Neuchâtel auprès de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Une troisième séance de travail s'est tenue en 2001 où les déterminants de la santé et leur importance pour l'élaboration des politiques de santé ont été discutés. Mises à part 10 recommandations sur la santé psychique<sup>246</sup>, ces séances de travail n'ont pas abouti à de nouvelles directions politiques. Aucune structure n'a donc été mise en place entre la Confédération et les cantons, mais un dialogue s'est instauré entre la DFI et la CDS. Le projet et ses objectifs sont poursuivis sur la base d'une Convention du 15.12.2003 sur la Politique nationale suisse de la santé entre la Confédération et la Conférence suisse des Directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) sous la forme du "Dialogue de politique nationale de santé".

---

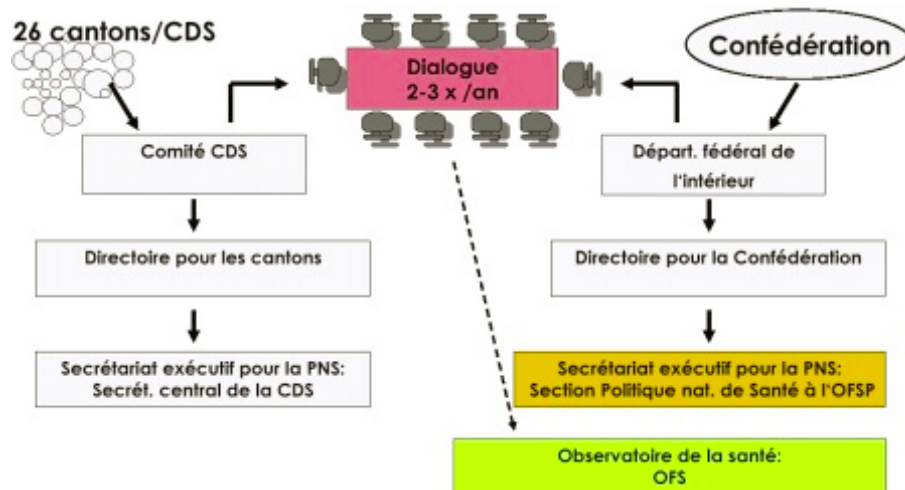
<sup>244</sup> Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) [www.gdk-cds.ch](http://www.gdk-cds.ch)

<sup>245</sup> Observatoire suisse de la santé (Obsan) [www.obsan.ch](http://www.obsan.ch)

<sup>246</sup> Politique nationale suisse de la santé: stratégie nationale en vue de protéger promouvoir maintenir et rétablir la santé de la population suisse [http://www.nationalegesundheits.ch/main/Show\\$Id=1316.html](http://www.nationalegesundheits.ch/main/Show$Id=1316.html)

Depuis le début de 2004, les cantons et la Confédération se réunissent trois fois par an pour débattre ensemble et dialoguer sur des thèmes de politique de santé pour lesquels ils ont une responsabilité partagée. Ils désignent chacun un directoire et un secrétariat exécutif en vue de la préparation du dialogue<sup>247</sup>. Chaque année, une « Journée de travail nationale de politique de la santé » réunissant tous les principaux acteurs du système de santé est organisée.

Ces rencontres permettent l'échange d'informations, la définition de domaines d'activités communs, des prises de position communes ainsi que la promotion de la compréhension et de la confiance mutuelles. Voici le schéma du processus de dialogue :



Alors que les dépenses générales de santé sont élevées en Suisse, la part de la prévention des maladies et de la promotion de la santé est seulement de 2,2 %, comparée à une moyenne de 2,7 % dans les pays de l'OCDE. Comme l'a souligné Marc Danzon, Directeur régional de l'OMS pour l'Europe, "Investir dans des programmes de prévention et de promotion de la santé aiderait les autorités sanitaires suisses à concentrer leurs efforts sur des problèmes particulièrement préoccupants pour la santé publique (comme la consommation de tabac et d'alcool) ou ayant fait, dans le passé, l'objet d'une attention insuffisante (comme la santé mentale et l'obésité). C'est en ciblant les groupes à risque que l'on permettra à l'ensemble de la population de bénéficier de la promotion de la santé et de la prévention des maladies".

<sup>247</sup> Pour obtenir plus de renseignements, contacter les organismes suivants :

Secrétariat exécutif de la Confédération pour la politique nationale de la santé  
Office fédéral de la santé publique, 3003 Berne  
Philippe Lehmann (philippe.lehmann@bag.admin.ch) , tél. 031 323 36 09,

Secrétariat exécutif des cantons pour la Politique nationale de la santé, [www.nationalegesundheit.ch](http://www.nationalegesundheit.ch)  
Conférence des directeurs cantonaux de la santé, Secrétariat central, Amthausgasse 22, Case postale 684, 3000 Berne 7  
Franz Wyss, secrétaire central, tél. 031 356 20 20, (franz.wyss@gdk-cds.ch)

## Structuration de la promotion de la santé

### A – Organes étatiques et organisations de l'administration fédérale

#### **Office fédéral de la santé publique - OFSP<sup>248</sup>**

L'OFSP s'occupe d'une multitude de projets non-traités par les cantons qui ne peuvent remplir leurs obligations dans le domaine de la promotion de la santé. La majorité des projets traités sont liés à la prévention et promotion de la santé, ou à la protection de la santé, ce qui implique des retombées indirectes dans le domaine de la promotion et prévention de la santé.

#### **Office fédéral du sport - OFSPO<sup>249</sup>**

L'OFSPO fait partie du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS). En tant que centre national de référence dans le domaine du sport en Suisse, l'OFSPO exerce une activité importante de documentation et d'information sur le sport. De nombreuses actions sont réalisées en lien avec l'OFSP, de manière à promouvoir la santé en même temps que le sport et l'activité physique.

#### **Régie fédérale des alcools - RFA<sup>250</sup>**

La RFA est chargée de l'application de la législation sur l'alcool et est rattachée au Département fédéral des finances. Son activité principale se concentre sur la santé publique et la fiscalité. L'imposition est le moyen le plus utilisé pour limiter la consommation d'alcool. La RFA travaille en partenariat avec d'autres institutions : par exemple, c'est l'OFSP qui va tenter d'influencer les comportements de la population vis-à-vis de l'alcool, mais c'est la RFA qui va influencer la production, l'impôt sur l'alcool, le commerce, la publicité et l'interdiction de vente d'alcool selon l'âge.

#### **Caisse nationale suisse en cas d'accidents - SUVA<sup>251</sup>**

La SUVA est une entreprise indépendante de droit public et est l'organisme d'assurance d'accidents le plus important en Suisse. Elle assure environ 1.8 million de travailleurs contre les accidents professionnels et non-professionnels, et les maladies professionnelles. La SUVA est active lors de campagnes de prévention, par exemple celles qui concernent le port du casque à vélo, les tournois de football, les sports d'hiver ou les dégâts aux articulations.

#### **Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail - CFST<sup>252</sup>**

La CFST coordonne le travail des organes de surveillance en Suisse. Elle veille à l'application uniforme des prescriptions de sécurité dans les entreprises. Elle a le pouvoir de donner des instructions aux assurances et aux organes d'exécutions et a la compétence pour élaborer des règles techniques afin de prévenir les accidents et les maladies professionnelles.

#### **Secrétariat d'Etat à l'économie - SECO<sup>253</sup>**

Le Seco est le centre compétent de la Confédération pour toutes les questions ayant trait à la politique économique. Son objectif est de créer un environnement politique et économique favorables au développement de l'économie pour le bien de tous. Le Seco représente la Suisse au sein du réseau européen ENWHP<sup>254</sup> destiné à promouvoir la santé au travail. L'un des objectifs de l'ENWHP est de

---

<sup>248</sup> Office fédéral de la santé publique OFSP, 3003 Berne, Téléphone +41 (0)31 322 21 11

<sup>249</sup> Pour plus d'informations, consulter [info-zentrale@baspo.admin.ch](mailto:info-zentrale@baspo.admin.ch)

<sup>250</sup> Pour plus d'informations consulter <http://www.eav.admin.ch/index.html?lang=fr>

<sup>251</sup> Pour plus d'informations, consulter <http://www.suva.ch/fr/>

<sup>252</sup> Pour plus d'informations, consulter <http://www.ekas.ch/bumper-fr.php>

<sup>253</sup> Pour plus d'informations, consulter <http://www.seco.admin.ch/index.html?lang=fr>

<sup>254</sup> ENWHP : European Network for Workplace Health Promotion

promouvoir la santé au travail aux niveaux politique et économique. En Suisse, le Seco en collaboration avec Promotion Santé Suisse a créé une plateforme nationale de discussion réunissant les acteurs suisses (entreprises, associations, fondations, hautes écoles et universités, etc...) pour qu'ils coordonnent leurs activités et objectifs principaux.

#### **Association suisse pour la promotion de la santé dans l'entreprise - ASPSE<sup>255</sup>**

L'ASPSE a été créée en 2003 sous le patronage du Seco pour assurer l'échange d'expériences et de connaissances entre ses membres. Elle développe également des actions de promotion de la santé en entreprise.

#### **L'Observatoire suisse de la santé – Obsan<sup>256</sup>**

L'Obsan est une institution de la Confédération et des cantons chargée de traiter et d'analyser des informations et des données suisses en promotion de la santé. Par ses analyses et ses publications, l'Obsan permet d'appuyer les politiques de promotion de la santé et de renforcer les connaissances dans ce domaine. Les trois thèmes principaux traités par l'Obsan sont :

- la santé psychique,
- la santé des personnes âgées
- le système de prise en charge.

#### **Le Fonds de prévention du tabagisme<sup>257</sup>**

Ce Fonds est alimenté par une redevance de 2,6 centimes de francs suisses par paquet de cigarettes vendu. Le Fonds permet de financer des mesures de prévention visant à diminuer le tabagisme et à protéger les non-fumeurs. De plus, 20 à 30% des revenus sont consacrés à des actions ayant pour thème le sport et l'activité physique. Ces actions sont réalisées en partenariat avec l'OFSP.

## **B – Autres institutions nationales**

**Promotion Santé Suisse<sup>258</sup>** est une fondation financée par la population suisse. Les activités de la Fondation sont financées par une contribution annuelle de toutes les personnes qui vivent en Suisse. Cette contribution est actuellement de CHF 2.40 par personne. Le montant total du budget annuel s'élève ainsi à près de 17 millions de francs par année. Le versement est effectué par les assureurs

---

<sup>255</sup> Pour plus d'informations, consulter <http://www.news-service.admin.ch/NSBSubscriber/message/fr/9273>

<sup>256</sup> Observatoire suisse de la santé (Obsan) [www.obsan.ch](http://www.obsan.ch)

<sup>257</sup> Pour plus d'informations, contacter [tabakpraeventionsfonds@bag.admin.ch](mailto:tabakpraeventionsfonds@bag.admin.ch)

<sup>258</sup> Contact

Ursel Broesskamp-Stone ([ursel.broesskamp@promotionsante.ch](mailto:ursel.broesskamp@promotionsante.ch))

Health Promotion Switzerland

Dufourstrasse 30

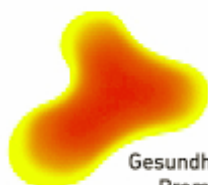
Postfach 11

CH 3000 Bern 6

Tel. : +41 31 350 04 25 /04

Fax : +41 31 368 17 00

Web site : <http://www.gesundheitsfoerderung.ch>



Gesundheitsförderung Schweiz  
Promotion Santé Suisse  
Promozione Salute Svizzera

maladie, qui prélèvent cette contribution sur la prime d'assurance. C'est le Département fédéral de l'intérieur (DFI) qui fixe le montant de la contribution annuelle, à la demande de la Fondation. Son objectif est de stimuler, coordonner et évaluer des mesures visant à promouvoir la santé. C'est la loi fédérale sur l'assurance maladie (LAMal) du 18 mars 1994 (Etat le 6 décembre 2005), section 3, article 19 qui définit le mandat de Promotion Santé Suisse en termes de santé et de prévention des maladies :

- « Elle stimule des mesures destinées à promouvoir la santé et à prévenir les maladies.
- Elle stimule et coordonne la réalisation de projets correspondants d'importance nationale et régionale. Dans le cadre de ses possibilités, elle offre contributions financières, soutien technique et conseil.
- Elle évalue et juge l'efficacité des mesures. »

Les missions de Promotion Santé Suisse sont les suivantes :

- Transformer en projets efficaces les bonnes idées visant à promouvoir la santé.
- Atteindre en Suisse un niveau professionnel élevé en matière de promotion de la santé par rapport à ce qui se fait au plan international.
- Rendre clairement perceptible la notion de promotion de la santé au niveau politique suisse.
- Faire en sorte que la promotion de la santé jouisse d'un niveau d'acceptation élevé au sein de la population.
- Faire de Promotion Santé Suisse une organisation efficace et exemplaire

Les thématiques prioritaires traitées par Promotion Santé Suisse sont les suivantes, avec deux thèmes qui sous-tendent toute la stratégie: égalité des chances et évaluation économique.

- Renforcer la promotion de la santé et la prévention
- Poids corporel sain
- Santé psychique – stress

Promotion Santé Suisse finance chaque année des projets novateurs de promotion de la santé. Le budget attribué lors de cet appel à projets s'élève à 1,5 millions CHF. Les projets doivent être répartis de manière équilibrée dans toute la Suisse.

Pour atteindre ses objectifs, Promotion Santé Suisse travaille en collaboration avec la Confédération, les cantons et les caisses-maladie. Promotion Santé Suisse travaille en partenariat avec les cantons, regroupés en « Association suisse des responsables cantonaux pour la promotion de la santé » (voir ci-dessous). De plus, Promotion Santé Suisse a une activité internationale importante notamment par le biais de trois réseaux de santé publique dont elle est membre : l'UIPES, EuroHealthNet et International Network of Health Promotion Foundations<sup>259</sup>.

**La Fondation suisse pour la santé Radix<sup>260</sup>** est née en 1992 de la fusion de **la Fondation suisse pour l'Education à la santé** et **l'Association Radix Prévention dans les communes**. Radix est une fondation d'utilité publique sous tutelle du Ministère de l'Intérieur couvrant l'ensemble de la Suisse et qui dispose de bureaux à Berne, Fribourg, Lausanne, Lucerne, Zurich et Lugano (qui a un statut particulier). **Radix** soutient des activités de promotion de la santé dans les communes, les écoles et les entreprises de toute la Suisse.

---

<sup>259</sup> Pour plus d'informations, consulter <http://www.hp-foundations.net/>

<sup>260</sup> <http://www.radix.ch>

**L'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA)<sup>261</sup>** est une fondation privée et indépendante qui poursuit des objectifs d'utilité publique.

Les objectifs de l'ISPA sont les suivants :

- prévenir la consommation de drogues et différer l'âge de la première consommation
- diminuer la fréquence de consommation
- empêcher la banalisation de la consommation
- réduire les risques liés à la consommation
- motiver à abandonner la consommation de drogues

Cette fondation élabore des outils pédagogiques pour les écoles, élabore des campagnes de prévention et conseille les entreprises. Elle offre également de la documentation gratuite au grand public.

### **Bureau suisse de prévention des accidents – BPA<sup>262</sup>**

Le Bpa a été créé en 1983 afin d'augmenter la sécurité dans le domaine non professionnel. Ses domaines d'intervention sont la prévention de accidents dans le trafic routier, le sport, l'habitat et les loisirs. Il est financé par une surprime de l'assurance accidents non professionnels, par les contributions du Fonds de sécurité routière et des moyens propres.

### **L'association suisse d'assurances – ASA<sup>263</sup>**

L'ASA coordonne les compagnies d'assurance privées et finance des actions de prévention dans le domaine des loisirs en prélevant 0.75% des primes nettes de l'assurance accidents non professionnels.

### **Fonds de sécurité routière – FSR<sup>264</sup>**

Le FSR est actif dans le domaine de la sécurité routière depuis 1976. C'est une institution de droit public financée par les contributions de l'assurance responsabilité civile pour les véhicules à moteur. Il a le mandat légal de s'engager pour la sécurité de tous les usagers de la route. Les domaines d'intervention sont choisis par la Commission administrative et sont souvent liés à la promotion de la santé et à la prévention. Par exemple, en 2005, l'un des sujets était le port de la ceinture de sécurité et en 2006, la capacité de conduire et la vitesse.

### **Fédération des médecins suisses – FMH<sup>265</sup>**

Au sein de la FMH, la division « prévention » est responsable de programmes de prévention et promotion de la santé : Vivre sans tabac, consultation HIV, Crise et suicide, Alcool... Cette division met à disposition des médecins et des patients une large documentation gratuite sur le traitement et l'accompagnement. De plus, cette division organise et coordonne des séminaires de formation continue.

### **Santésuisse<sup>266</sup>**

Santésuisse coordonne les activités de la branche de l'Assurance maladie sociale. En matière de prévention, santé suisse assume les tâches suivantes :

- encaissement annuel de la contribution de 2.40 CHF pour les activités de la Fondation Promotion santé suisse,
- Mise en pratique de l'article 12 de l'Ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS) liée aux prestations de la médecine préventive,

---

<sup>261</sup> <http://www.sfa-ispa.ch/>

<sup>262</sup> <http://www.bpa.ch/>

<sup>263</sup> <http://www.svv.ch/index.cfm?pub=29>

<sup>264</sup> Pour plus de renseignements, consulter <http://www.fvsfssfss.ch/index.php?id=77>

<sup>265</sup> <http://www.fmh.ch/ww/fr/pub/welcome.htm>

<sup>266</sup> <http://www.santesuisse.ch/fr/>

- Actions communes avec Promotion Santé Suisse.

### **Association des médecins cantonaux de Suisse – AMCS**

Cette association a des activités de promotion et d'éducation pour la santé, d'information sur la santé, de planification, de mise en place et de contrôle des projets de promotion de la santé ainsi que de services médicaux scolaires, qui varient d'un canton à l'autre.

### **Association suisse des responsables cantonaux pour la promotion de la santé - ARPS<sup>267</sup>**

23 cantons sont représentés au sein de l'ARPS, qui soutient les efforts de coordination et le développement de projets de promotion de la santé. En plus de rencontres régionales, l'association met sur pied chaque année un ou deux congrès nationaux. Elle travaille en collaboration avec Promotion santé suisse, Radix et l'OFSP.

### **Dispositif intercantonal pour la prévention et la promotion de la santé – DiPPS<sup>268</sup>**

Le Dipps est le support de coordination de la politique de santé des cantons francophones. Il travaille sur des projets intercantonaux de promotion de la santé.

### **Public Health Suisse – Santé publique Suisse<sup>269</sup>**

C'est l'organisation nationale qui coordonne les professionnels de la santé publique. Ses principaux domaines d'action sont la protection de la santé, la promotion de la santé, le dépistage des maladies, l'allocation de moyens financiers et l'évaluation de projets.

### **Société suisse pour la politique de la santé – SSPS**

La SSPS soutient une collaboration entre les différentes institutions publiques et privées du monde de la santé.

### **Service de politique de la santé**

Le service politique de la santé s'occupe de lobbying politique et est soutenu par des associations de promotion de la santé ou de santé publique. Son activité principale s'exerce sur le tabac, domaine pour lequel elle souhaiterait de nouvelles orientations politiques. Ce service travaille également activement dans le domaine de l'environnement favorable à la santé, en essayant d'influencer les pratiques des communes. Il organise par exemple des réunions dans les communes ou des exemples pratiques et compréhensibles sont présentés.

## **C – Réseaux**

### **Education + santé réseau suisse<sup>270</sup>**

Les activités de ce réseau sont centrées sur le milieu scolaire. « Education + santé réseau suisse » est un réseau qui a mis en place un échange permanent d'informations, de connaissances et d'expériences entre les différents acteurs du milieu scolaire, les centres de compétence et les partenaires. L'objectif de ce réseau est d'introduire des modifications de comportement qui généreront un développement qualitatif des écoles en ce qui concerne leur effet sur la santé.

<sup>267</sup> <http://www.gesundheitsfoerderung.ch/f/about/partner/default.asp>

<sup>268</sup> Contacter [dipps@bluewin.ch](mailto:dipps@bluewin.ch)

<sup>269</sup> <http://www.public-health.ch>

<sup>270</sup> [www.educationetsante.ch](http://www.educationetsante.ch)

### **Réseau santé et activité physique<sup>271</sup>**

Les membres de ce réseau ont des organisations qui favorisent la promotion de la santé à travers le sport et l'activité physique. Ce réseau est soutenu par Promotion Santé Suisse et l'OFSP.

### **Réseau Nutrinet.ch, nutrition et santé<sup>272</sup>**

Ce réseau, soutenu par Promotion Santé Suisse, rassemble 37 membres et 6 membres invités depuis décembre 1999 pour lutter contre l'obésité. C'est la société suisse de nutrition qui assume la direction du mandat.

### **Réseau suisse des écoles en santé<sup>273</sup>**

La Suisse fait partie depuis 1993 du réseau européen des écoles en santé, réseau lancé par l'OMS, l'UE et le Conseil de l'Europe. C'est Radix Promotion de la santé qui coordonne ce réseau. Près de 356 écoles sont membres de ce réseau. Ce réseau fait partie du réseau « Education + santé réseau suisse ».

### **Réseau suisse des hôpitaux promoteurs de santé<sup>274</sup>**

En Suisse, ce réseau regroupe 16 projets répartis entre 6 hôpitaux. Les thèmes abordés sont variés, et peuvent être par exemple « la prévention du stress », « hôpitaux sans fumée », « la prévention primaire du diabète »...

### **Réseau Public health<sup>275</sup>**

Ce réseau est une organisation multipartenariale dont les partenaires sont concernés par le domaine de la santé publique et dont l'objectif est de renforcer la prévention et la promotion de la santé en Suisse. Le principal atout de ce réseau est la mise en place d'une infrastructure nationale qui assure une formation dans le domaine de la promotion de la santé, les « Master of public health », programmes pour doctorants se rapportant à la santé. Le réseau tente également de développer un « Swiss portal for public health », plateforme d'échange et de communication interactive sur la santé. Ces infrastructures devraient, à long terme, aider à la réalisation d'un réseau des « Swiss school of public health ».

## **Les grandes orientations en promotion de la santé**

### **Le plan d'action « environnement et santé » - PAES**

Ce plan a été lancé en 1998 par l'OFSP et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), pour sensibiliser la population à la santé et à l'environnement avec une optique de développement durable. Trois domaines principaux ont été identifiés, au sein de ce projet :

- Nature et bien-être
- Mobilité et bien-être
- Habitat et bien-être

C'est la collaboration active de la Confédération, des cantons des communes et des organisations privées qui pourra permettre au projet d'avoir un impact fort sur la population suisse.

### **Stratégie Migration et Santé**

La stratégie « Migration et Santé 2002 – 2006 » est le résultat d'une grande enquête menée sur le thème de la migration. L'élaboration de cette stratégie a été faite conjointement par l'OFSP, l'Office fédéral des réfugiés et de l'immigration, de l'intégration et de l'émigration, et la Commission fédérale des étrangers. L'objectif de cette stratégie est de comprendre les besoins des populations migrantes en

<sup>271</sup> [www.hepa.ch](http://www.hepa.ch)

<sup>272</sup> [www.nutrinet.ch](http://www.nutrinet.ch)

<sup>273</sup> [www.gesunde-schulen.ch](http://www.gesunde-schulen.ch)

<sup>274</sup> [www.healthhospitals.ch](http://www.healthhospitals.ch)

<sup>275</sup> [www.network-ph.ch](http://www.network-ph.ch)



matière de santé afin de pouvoir fournir des prestations adaptées. Des mesures spécifiques sont donc prises dans les domaines suivants :

- Formation
- Information, prévention et promotion de la santé
- Soins de la santé
- Prestations thérapeutiques pour requérants d'asile et réfugiés traumatisés,
- Recherches.

### **Programme national contre le cancer**

C'est l'organisation « Oncosuisse », sur mandat de l'OFSP et de la CDS, qui a lancé un programme national contre le cancer 2005-2010. Ce programme a pour objectif de réduire le nombre de malades du cancer et les décès par cancer.

### **Suisse balance**

Ce programme, soutenu par l'OFSP et Promotion Santé Suisse, a pour objectif :

- jusqu'à 2010, d'augmenter la part de la population suisse ayant un poids normal (ce, grâce à des campagnes actives pour l'activité physique et sur la nutrition)
- d'assurer le développement durable du programme dédié à la promotion d'une masse corporelle saine d'ici 2010.

### **PME – Vital**

PME – Vital est une boîte à outils destinée à la promotion de la santé au sein des petites et moyennes entreprises. La boîte à outils contient des instruments de travail et de modules à appliquer. Ces modules sont suivis par un programme d'évaluation. Ces instruments sont donnés aux entreprises qui souhaitent les utiliser.

### [www.quint-essenz.ch](http://www.quint-essenz.ch)

Ce site s'adresse aux personnes impliquées dans la planification et la réalisation de projets en prévention et promotion de la santé. Il propose des outils concrets pour la réalisation de projets, et contient des informations sur la gestion de projets, la gestion de la qualité et la promotion de la santé.

### [www.healthproject.ch](http://www.healthproject.ch)

Ce site est une banque de données sur les projets de prévention et de promotion de la santé. Cette base est soutenue par Promotion santé suisse, le Bpa, l'OFAS, la CFST, l'ASA, le Seco et la Suva).

### [www.healthorg.ch](http://www.healthorg.ch)

Ce site complète la banque de données de [www.healthproject.ch](http://www.healthproject.ch) en offrant du contenu sur les projets (publics cibles, domaines d'activités géographiques, les thèmes...). Cette base est destinée aux acteurs de prévention et de promotion de la santé, et est soutenue par Promotion santé suisse et par les délégués cantonaux de promotion de la santé.

### **Infodoc**

Trois centres d'informations proposant de la documentation sur la promotion de la santé ont été créés en allemand, français et italien, sur mandat de Promotion Santé Suisse. Ces centres disposent également de banques de données très efficaces et de divers supports d'information (revues, livres, supports audiovisuels et pédagogiques).

### [www.tschau.ch](http://www.tschau.ch)

Ce site propose des conseils et des informations aux adolescents suisses alémaniques sur les thèmes de la sexualité, le monde du travail, l'amitié, l'école ou la formation.